

**Province de Québec  
MRC d'Abitibi-Ouest  
Municipalité d'Authier**

À une séance extraordinaire du conseil municipal d'Authier, tenue le 12 décembre 2017 à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger  
Monsieur Alain Boucher  
Madame Cindy Demers  
Monsieur Ghislain Desaulniers  
Monsieur Yvon Gagné  
Monsieur Richard Coulombe  
Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente.

**No-217-12-12-17**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Yvon Gagné d'accepter l'ordre du jour suivant :

- Adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du taux de la taxe foncière pour l'année 2018;
- Adoption du règlement no. 2017-01 Concernant le taux de la taxation des vidanges pour l'année 2018;
- Adoption de l'augmentation du salaire des employés municipaux pour l'année 2018;
- Adoption des prévisions budgétaires 2018 de la municipalité d'Authier;
- Adoption du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020;
- Période de questions
- Levée de la séance

**Adopté**

**No-218-12-12-17**

**Adoption du taux de la taxe foncière pour l'année 2018**

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur Alain Boucher que le conseil de la municipalité d'Authier fixe le taux de taxation général annuel à 1,12\$ par 100\$ d'évaluation pour l'année 2018.

**Adopté**

**No-219-12-12-17**

**Adoption du règlement no.17-001 concernant le taux de la taxation des vidanges pour l'année 2018**

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été donné par Monsieur Alain Boucher à une séance régulière du 5 décembre 2017;

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Alain Boucher que le conseil municipal d'Authier adopte le règlement no 17-001 pour fixer le taux de la taxation des vidanges pour l'année 2018.

ARTICLE 1 Dans le présent règlement, le taux de taxation des vidanges est fixé pour l'année 2018 :

Les chalets au montant de 86,00 \$  
Les résidences au montant de 172,00 \$  
Les commerces au montant de 204,00 \$

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi, le jour de sa publication.

**Adopté**

**No-220-12-12-17**

**Adoption de l'augmentation salariale des employés municipaux pour l'année 2018**

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Madame Angèle Auger d'accorder une augmentation salariale de 2,5% à tous les employés municipaux pour l'année 2018 sauf pour la coordonnatrice du 100<sup>e</sup> qui est en projet subventionné.

**Adopté**

No-221-12-12-17

**Adoption des prévisions budgétaires 2018 pour la municipalité d'Authier**

Il est proposé par Monsieur Richard Coulombe et appuyé par Madame Cindy Demers que le conseil municipal d'Authier adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2018 :

**REVENUS**

Taxes	128 151	
Paiement tenant lieu de taxes	8 563	
Autres revenus de sources locales	28 420	
Transfert	166 686	
<b>Total des revenus</b>		<b>331 820</b>

**DÉPENSES**

**Dépenses de fonctionnement**

Administration générale	123 462	
Sécurité Publique	32 470	
Transport	121 448	
Hygiène du milieu	23 774	
Santé et bien-être	6 000	
Amén. urbanisme et développement	13 493	
Loisirs et culture	40 395	
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>361 042</b>

**Affectations**

Déficit de fonctionnement non affecté	(29 222)	
<b>Total des affectations</b>		<b>(29 222)</b>

**TOTAL DES DÉPENSES** **331 820**

**EXCÉDENT DES DÉPENSES** **0**

**Adopté**

No-222-12-12-17

**Adoption du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020**

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers que le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020 :

Projet #18-01	Administration : Réfection de la toiture du bureau et isolation sous-sol	Année 2018	48 000\$
Projet #18-02	Sécurité publique : Clôture borne sèche 2	Année 2018	4 500\$
Projet #18-03	Voirie : Réparation du Pont P-00170	Année 2018 Année 2019	0\$ 30 000\$
Projet #18-04	Voirie : Réparation et Rechargement Chemin des Pionniers	Année ant. Année 2018. Année 2019 Année 2020	12 000\$ 20 000\$ 25 000\$ 25 000\$
Projet #18-05	Voirie : réparation du Chemin des Sables	Année ant. Année 2018 Année 2019 Année 2020	15 000\$ 200 000\$ 200 000\$
Projet #18-06	Hygiène du milieu : Recherche en eaux	année ant. Année 2018	22 000\$ 70 000\$
Projet #18-07	Hygiène du milieu :	Année 2018	100 000\$

	Études égout et aqueduc	Année 2019	100 000\$
Projet #18-08	Hygiène du milieu : Construction des réseaux	Année 2020	3 500 000\$
Projet #18-09	Loisirs : Rénovation du Centre communautaire	Année 2018	35 000\$

**Pour un total de : 4 404 500\$**

**Adopté**

**Période de questions**

Monsieur Richard Coulombe s'interroge sur l'installation du sapin de Noël qui n'est pas encore installé à la halte routière. Il est mentionné que Monsieur Mario Beaupré devrait procéder à l'installation sous peu. Il y avait beaucoup de réparations à effectuer avant de pouvoir l'installer.

**Levée de la séance**

Tous les points ayant été abordés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de la séance à 19h55.

---

Marcel Cloutier, maire

---

Rachel Barbe, sec.-très.